

Genre de véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
51) Chariot de travail	MECALAC	11 CX	CH 5941 03

Constructeur MECALAC S.A., 7, avenue du Parmelan, F-74000 Annecy
 Identification sur la plaquette du constructeur "11 CX"
numéro du châssis
 Plaquette du constructeur à droite, au-dessous de la cabine
 Numéro du châssis à l'avant, à droite en haut sur le châssis
 Identification du moteur "F4L 912" à droite, latéralement sur le bloc-moteur (plaquette)
 Importateur JAQUET S.A., Rue de Pontarlier 1, 1337 Vallorbe

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux/pneus	<u>2 / 4</u>	Marque	<u>DEUTZ</u> Type <u>F4L 912</u>
Suspension	<u>-</u>	Construction	<u>en ligne</u> Temps <u>4</u>
Direction	<u>hydrostatique, avec assistance hydr., articulée</u>	Carburant	<u>D</u> Position <u>arrière</u>
Entraînement	<u>sur toutes les roues</u>	Refroidissement	<u>air</u> Cylindres <u>4</u>
Frein de service	<u>hydraulique, 1 circuit, à disques dans bain d'huile, agissant sur toutes les roues</u>	Alésage	<u>100</u> Course <u>120</u>
		Cylindrée	<u>3768</u> CV-impôt <u>19,19</u>
Frein auxiliaire	<u>+) frein à ressort, hydraulique, progressif, à disques dans bain d'huile, sur toutes roues identique au frein auxiliaire</u>	Puissance en kW	<u>44 (DIN)</u> à /min <u>2000</u>
Frein d'arrêt	<u>-</u>	Couple max. Nm	<u>220</u> à /min <u>1500</u>
Ralentisseur	<u>-</u>	Silencieux	<u>1 pot = 430x170x120 mm / "No 915" *)</u>
Contrôle 2 circuits	<u>-</u>		

Carrosserie/Equipement	<u>pelle chargeuse \$)</u>	Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	<u>1</u> Indic. vitesse <u>-</u>	Poids à vide	<u>4300</u>	<u>3800</u>	<u>8100 ++)</u>
Ceintures sécurité	avant <u>-</u> arrière <u>-</u>	Répartition charge	<u>4300</u>	<u>3800</u>	<u>8100</u>
Calé	<u>400x165x240 mm</u> Rétroviseurs <u>gauche + droite</u>	Poids garantis	<u>4500</u>	<u>4000</u>	<u>8500</u>
Antivol	<u>-</u>	Pneus	<u>16.0/70 - 20</u>	<u>16.0/70 - 20</u>	
Reservoir carburant	<u>1/ acier, 120 litres</u>	Ply/bar	<u>10 / 2,8</u>	<u>10 / 2,8</u>	
Avertisseur	<u>SEIMA SBF 10, e2 843</u> ou d'autres modèles homologués	Charge pour Vmax	<u>6630</u>	<u>6630</u>	
		Jantes	<u>20</u>	<u>20</u>	

Nombre de places	total <u>1</u> av <u>-</u> centre <u>-</u> ar <u>-</u>	Garantie poids remorquable avec/sans frein	<u>-</u>	mécanique	automatique
Dimensions	interieur <u>-</u> extérieur <u>4900</u> Empattement <u>2150</u>	Garantie poids de l'ensemble	<u>-</u>		
Longueur	<u>2200</u> Essieu double av <u>-</u> ar <u>-</u>	Poids remorquable testé	<u>-</u>		
Largeur	<u>2950</u> Voie av <u>1660</u> - <u>-</u>	Charge garantie sur le toit	<u>-</u>		
Hauteur	<u>1650</u> Voie ar <u>1660</u> - <u>-</u>	Vitesse maximale selon le constructeur	<u>20</u>	km/h	
Porte à faux avant	<u>1100</u> Braquage Ø g <u>8900</u> d <u>8900</u>	testée <u>20,0</u> km/h à /min <u>2200</u> moteur <u>-</u> prise de force			
Porte à faux arrière	<u>-</u>				
Garde au sol	à vide <u>-</u> en charge <u>-</u>				
Distance volant - vers l'avant du véhicule	<u>= 2250 mm</u>				

Emissions de bruit

Boîte de vitesses

h

L-e

18,82

Au passage

dB/A

79,0

Mesure à l'arrêt

dB/A

70,5

/min

1500

ac)

Remarques

Indications pour le permis de circulation

(Code)

Genre du véhicule

Chariot de travail

Marque et type

M E C A L A C CX 11

Homologation No CH

5941 03

Carrosserie

pelle chargeuse

F

G

H

J

R

De fumée OCE annexe 3

ECE-24

b = 3,20 à 1800 /min

k =

à

/min

Places

total

1

avant

Poids à vide

8100

Carburant

D

Charge utile

-

Cylindrée

3768

Poids total

8100

CV-impôt

19,19

S Bacharach = 3,0

Pompe d'injection BOSCH

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

- *) Insonorisation : le compartiment-moteur et le canal d'aspiration pourvus de matériau insonorisant.
- +) Frein à ressort : pression de service par circuit hydraulique du véhicule, pression pour libération de secours par un accumulateur hydraulique, desserrage mécanique = par vis aux cylindres.
- ++) Poids/Dimensions : avec pelle standard (largeur 2200 mm)
Avec d'autres engins de travail, les dimensions et les poids seront établis à l'immatriculation.
- §) Equipement : - la hauteur des feux de croisement est admise pour raisons techniques;
- le dégivreur (élément de chauffage) est monté par l'importateur;
- sortie de secours = pare-brise avant.

Inscriptions dans le permis de circulation:

- 101 - Nombre de plombs: 1/; Leur emplacement: sur butée de pleine charge;
- 104 - 1 miroir supplémentaire obligatoire; à gauche, dirigé vers l'avant;
- 137 - Signalisation obligatoire des parties suivantes du véhicule: la protection des dents de la pelle, jaune/noir;
- 138 - Dispositifs de protection obligatoires pour les parties suivantes du véhicule: sur les dents de la pelle;
- 140 - Les béquilles doivent être repliées/retrées et assurées solidement avant la course;
- 141 - Il est obligatoire d'assurer les parties suivantes du véhicule: les commandes de la partie hydraulique de travail

Lieu et date de l'homologation

Lausanne, 31.07.85 - Sta/lin
Vallorbe, 04.10.85 - Sta/Ad

Remplace la fiche d'homologation du

Service fédéral d'homologation

Zgy